

**ENTENTE SPÉCIFIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE
DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

PLAN D'ACTION 2011-2012

Avril 2011

Mise en contexte

L'Entente spécifique en économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale a été signée en 2010. Elle a pour objet de favoriser la promotion, la consolidation et le développement d'initiatives d'économie sociale dans la région de la Capitale-Nationale par la mise en commun de ressources financières ou autres dans le respect des programmes, mesures et normes de gestion applicables aux parties concernées.

Quatre objectifs sont visés par l'entente, soit :

- La commercialisation et la consolidation des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale;
- La promotion de l'économie sociale auprès des différents publics;
- Le développement des compétences;
- La concertation entre les divers acteurs.

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions concrètes devront être menées par le comité de gestion, le comité de suivi et l'ensemble des partenaires de l'entente. À ce sujet et comme stipulé à l'article 10 de l'entente, le comité de suivi doit proposer le plan d'action qui devra être adopté ensuite par le comité de gestion.

Les comités de l'entente

Le comité de suivi

Les membres du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale (PRESCN) ont été désignés par les signataires de l'entente afin de constituer le comité de suivi. Quatre comités de travail sont déjà en place au sein du PRESCN, soient;

- Le comité analyse (ca);
- Le comité communications (cc);
- Le comité événements (ce);
- Le comité formation (cf).

Tous ces comités jouent des rôles spécifiques dans la réalisation des objectifs de l'entente.

Les mandats du comité de suivi de l'entente sont les suivants :

- Assurer la mise en œuvre de l'entente;
- Proposer le plan d'action;
- Proposer le cadre d'évaluation de l'entente;
- Proposer le cadre de référence sur l'allocation des sommes;
- Collaborer à la réalisation des rapports annuels et finals de l'entente;
- Assurer la mobilisation au niveau régional;
- Favoriser et soutenir l'échange d'informations sur toute question relative à l'économie sociale;
- Informer le comité de gestion des activités se déroulant sur le territoire d'intervention;
- Réaliser toute autre tâche confiée par le comité de gestion.

Le comité de gestion

Le comité de gestion est composé des partenaires financiers de l'entente et d'un représentant du PRESCN. Il a pour mandat de :

- S'assurer du respect des clauses générales de l'entente;
- Adopter un plan d'action de l'entente;
- Adopter un cadre d'évaluation de l'entente;
- Adopter un cadre de référence sur l'allocation des sommes;
- Recommander au comité exécutif de la CRÉ les projets devant être appuyés conformément aux normes des programmes ainsi que dans le respect des politiques des parties concernées;
- Valider et recommander à la CRÉ l'adoption des rapports annuels et finaux de l'entente;
- Déterminer le protocole de communication publique relative à l'entente.

Actions spécifiques liées à la mise en œuvre des objectifs de l'entente

Actions	Responsables/collaborateurs	2011-2012	2012-2013
Engager un coordonnateur ou une coordonnatrice de l'entente spécifique	Comité de gestion / CRÉ/ PRESCN	En continu	En continu
Établir un protocole de communication publique relative à l'entente	Comité de gestion	En continu	À évaluer
Mettre sur pied un comité jeunesse	Forum Jeunesse	Printemps 2011	En continu
Établir un cadre d'évaluation de l'entente	PRESCN (CA) / Comité de gestion	Printemps 2011	À évaluer
Choisir les projets qui doivent être appuyés et y affecter les sommes requises	Comité de gestion	En continu	À évaluer
Réaliser le rapport annuel	Comité de gestion	Mars 2011	Mars 2012

Objectif 1 – La commercialisation et la consolidation des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale

Actions	Responsables/collaborateurs	2011-2012	2012-2013
Explorer les stratégies de commercialisation mises en place par le mouvement de l'économie sociale (Recherche-action en collaboration avec le CSMO comité sectoriel de la main d'œuvre économie sociale action communautaire)	PRESCN (CA)	Automne 2011	En continu
Développer des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre favorisant l'achat des produits et services des entreprises d'économie sociale par le biais d'une politique d'achat et/ou autres moyens (Charte de principes d'achat)	PRESCN (CA)	Janvier 2012	
Répertorier les différents programmes, les ressources financières et techniques et les services offerts aux entreprises d'économie sociale et voir à sa mise à jour	PRESCN (CC)	En continu	En continu
Analyser les données recueillies lors du sondage pour le répertoire	PRESCN (CA)	Janvier 2012	En continu

Objectif 2 – La promotion de l'économie sociale auprès des différents publics

Actions	Responsables/collaborateurs	2011-2012	2012-2013
Réaliser des événements sur l'ensemble des territoires dans le but de faire connaître les entreprises de l'économie sociale aux différents publics notamment auprès des jeunes	PRESCN (CE) / Forum jeunesse (CJ)	Automne 2011	En continu
Développer du matériel promotionnel pour faire connaître auprès des jeunes adultes les possibilités offertes par l'économie sociale pour le développement d'une carrière, la création d'une entreprise et l'implication bénévole	PRESCN (CC) / Forum jeunesse (CJ)	Automne 2011	En continu
Organiser conjointement des activités (de type colloque, sommet, forum, etc.) pour les acteurs et intervenants « terrain » de l'économie sociale	PRESCN (CE)	En continu	En continu
Organiser avec divers partenaires la Semaine de l'économie sociale	PRESCN (CE)	Automne 2011	En continu
Réaliser une campagne publicitaire (Web/radio/production vidéo) entourant le visuel de la pastille de l'économie sociale	PRESCN (CC)	Automne 2011	En continu
Réfléchir à l'application d'un cadre de certification / labellisation des entreprises d'économie sociale	PRESCN (CA)	Automne 2011	En continu

Objectif 3- Le développement des compétences

Actions	Responsables/collaborateurs	2011-2012	2012-2013
Réaliser un appel d'offre afin de désigner un organisme responsable de coordonner la formation lors de la deuxième année de l'entente	PRESCN (CF)	Printemps 2011	En continu
Choisir l'organisme responsable	Comité de gestion	Printemps 2011	En continu
Déterminer les thèmes et le choix des formations	PRESCN (CF)	Été 2011	En continu
Collaborer avec l'organisme responsable, établir le calendrier de formation 2011-2012	PRESCN (CF)	Été 2011	En continu
Explorer des mesures visant à améliorer les conditions de travail afin de diminuer la précarité de l'emploi	PRESCN (CF)	Automne 2011	En continu
Assurer la présence et la formation d'une relève compétente	PRESCN (CF) et le Forum jeunesse (CJ)	Automne 2011	En continu
Améliorer les compétences des promoteurs, des administrateurs, des gestionnaires et des employés des entreprises d'économie sociale	PRESCN (CF)	En continu	En continu

Objectif 4- La concertation entre les divers acteurs

Actions	Responsables/collaborateurs	2011-2012	2012-2013
Réaliser une rencontre avec Chaudière-Appalaches pour approfondir le concept de la Semaine de l'économie sociale et le cahier spécial Le Soleil	PRESCN (CE)	Printemps 2011	En continu
Poursuivre l'animation du milieu et structurer les mécanismes de concertation à un niveau régional Réaliser 5 rencontres du PRESCN	PRESCN	En continu	En continu
Intégrer au PRESCN cinq membres territoriaux issus des territoires suivants : Charlevoix, Côte-de-Beaupré, L'Île-d'Orléans, Portneuf, La Jacques-Cartier et Wendake	PRESCN	En continu	En continu
Assurer la représentation du Pôle au niveau régional et national	PRESCN	En continu	En continu
Réaliser 3 rencontres du comité jeunesse annuellement	Forum Jeunesse	En continu	En continu
Poursuivre la participation du Pôle aux différentes Table de concertation (Table en développement social de la CRÉ, comité conciliation-travail famille)	PRESCN	En continu	En continu